

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°603 – 24 octobre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Zoom sur le rapport "Perspectives économiques régionales - Afrique subsaharienne" du FMI

Le 22 octobre 2025, le Fonds monétaire international (FMI) a [publié](#) son rapport semestriel "Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne", intitulé "Tenir bon".

Le chiffre à retenir

5,9 %

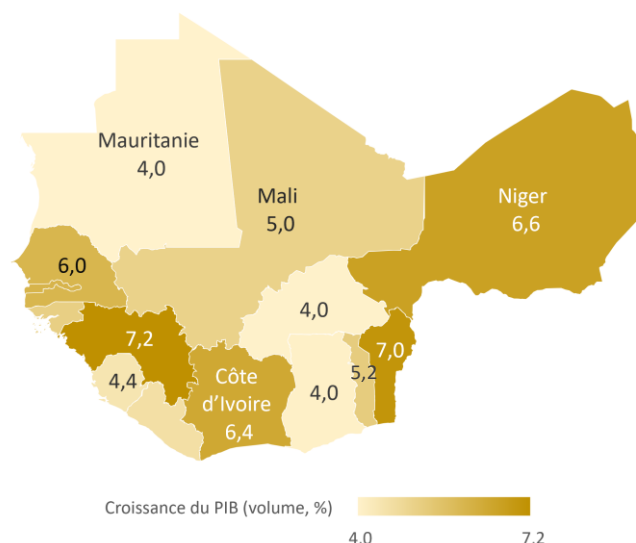
Prévision de croissance de
l'UEMOA en 2025 selon le FMI

Une croissance résiliente en 2025 malgré un contexte extérieur difficile

La croissance en Afrique subsaharienne est projetée à 4,1 % en 2025 (soit + 0,3 p.p. par rapport à l'estimation d'avril 2025), un rythme similaire à celui de 2024, avant une légère accélération attendue en 2026. Cette résilience reflète en partie les efforts de stabilisation des cadres monétaires et fiscaux ainsi que les réformes économiques mises en œuvre ces dernières années. Néanmoins, plusieurs facteurs de vulnérabilité persistent : l'augmentation des coûts du service de la dette qui réduit l'espace budgétaire pour les dépenses de développement, le recours croissant au financement domestique faisant peser des risques sur les systèmes bancaires et des réserves extérieures sous pression pour certains pays.

Parallèlement, le contexte extérieur reste dégradé. Les perspectives de croissance mondiale montrent des signes de ralentissement, le durcissement des conditions de financement extérieur persiste, les politiques commerciales au niveau mondiale ainsi que l'aide internationale se sont fortement détériorées au cours de l'année écoulée. L'incertitude liée aux tensions géopolitiques demeure également très élevée.

Cependant, l'environnement extérieur s'est révélé plus favorable qu'anticipé en avril 2025 à certains niveaux. Les exportateurs non pétroliers ont bénéficié de prix des matières premières encore élevés, et l'impact de la guerre commerciale (hausse des droits de douane) a été moins sévère que prévu initialement.





La Guinée et le Bénin enregistreraient les taux de croissance les plus importants d'Afrique subsaharienne en 2025

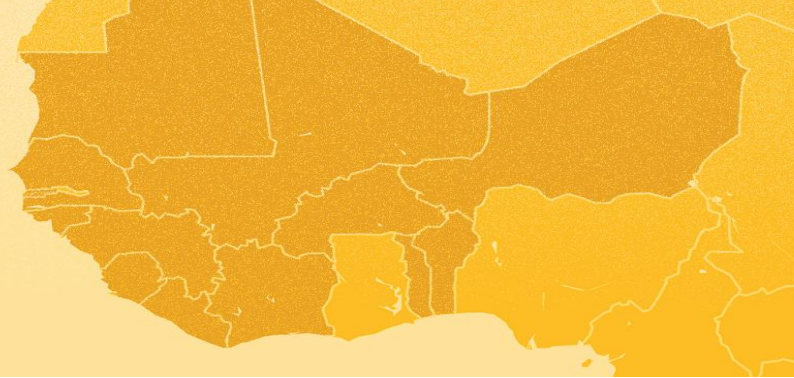
La reprise économique dans la sous-région se poursuit en 2025, mais à un rythme moins soutenu que l'année dernière. La croissance de la CEDEAO s'établirait à 4,4 % en 2025 en léger repli de 0,3 p.p. par rapport à 2024. En 2025, la croissance a diminué dans la moitié des pays, parfois de façon significative comme au Niger (-3,7 p.p. par rapport au pic de croissance de 2024, qui était lié à l'augmentation de la production d'hydrocarbures). A l'inverse, l'économie guinéenne afficherait une nette accélération à 7,2 % (+1,1 p.p.) portée par la mise en exploitation progressive du projet Simandou. La croissance resterait également vigoureuse en Côte d'Ivoire (+6,4 %), au Bénin (+7 %) et au Sénégal (+6 %, malgré une révision à la baisse de 2,5 p.p. par rapport aux estimations d'avril 2025).

Pour l'année 2026, les perspectives sont globalement positives pour la sous-région, notamment en zone UEMOA, avec une croissance prévue à + 5,6 %, un niveau supérieur à la moyenne sous-continentale évaluée à +4,4 %. La Guinée demeurerait l'économie la plus dynamique, avec une croissance attendue à +10,5 %, soit la plus forte du continent.

Estimations et projections de croissance des pays d'Afrique de l'ouest (hors Nigéria-Ghana)

Pays	Croissance du PIB réel en 2023 (%)	Croissance du PIB réel en 2024		Croissance du PIB réel en 2025		Croissance du PIB réel en 2026 (%)
		Est. Oct. 2025 (%)	écart / est. Avr. 2025 (en p.p.)	Proj. Oct. 2025 (%)	écart / proj. Avr. 2025 (en p.p.)	
Benin	6,4	7,5	+0,9	7,0	+0,5	6,7
Burkina Faso	3,0	4,8	+0,3	4,0	-0,3	4,8
Cap vert	4,8	7,2	+1,3	5,2	+0,2	4,8
Cote d'Ivoire	6,5	6,0	0	6,4	+0,1	6,4
Gambie	5,0	5,3	-0,5	6,0	+0,1	5,1
Guinée	6,2	6,1	0	7,2	+0,1	10,5
Guinée-Bissau	5,2	4,8	+0,1	5,1	0	5,0
Liberia	4,6	4,0	-0,8	4,6	-0,8	5,4
Mali	4,7	4,7	+0,3	5,0	+0,1	5,4
Mauritanie	6,8	6,3	+1,7	4,0	-0,5	4,3
Niger	2,4	10,3	0	6,6	+0,1	6,7
Sénégal	4,3	6,4	-0,3	6,0	-2,5	3,0
Sierra Leone	5,7	4,4	+0,7	4,4	-0,3	4,9
Togo	5,6	5,3	0	5,2	-0,1	5,5
UEMOA	5,1	6,3	+0,2	5,9	-0,4	5,6
CEDEAO	3,8	4,7	+0,3	4,4	+0,3	4,7
Afrique subsaharienne	3,7	4,1	+0,1	4,1	+0,3	4,4
Monde	3,5	3,3 %	0	3,2 %	+0,4	3,1

Source : FMI, WEO-REO octobre 2025



Régional

La BEI accorde 30 M EUR de prêts intermédiés pour les chaînes de valeur agricoles en Guinée et en Sierra Leone

Le 16 octobre 2025, la Banque européenne d'investissement (BEI) [a annoncé](#) la signature de deux accords de financement avec le Groupe Vista : l'un de 20 M EUR avec Vista Gui (en Guinée) et l'autre de 10 M EUR avec Vista Bank SL (en Sierra Leone). Ces accords constituent les premiers prêts intermédiés de la BEI avec des banques locales dans ces pays. L'initiative cible les PME et entreprises de taille intermédiaire. Au moins 70 % des fonds sont fléchés vers les chaînes de valeur agricoles (cajou, riz, fruits et légumes, produits de la mer...). Aussi, 30 % des prêts soutiendront des entreprises dirigées par des femmes ou au service des femmes, et au moins 50 % cibleront des entreprises dirigées par des jeunes ou embauchant des jeunes. Soutenue par le Fonds européen pour le développement durable plus (FEDD+), elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie Global Gateway et s'aligne sur les programmes TRANSFORM en Guinée et Salone Access to Finance en Sierra Leone.

La SFI finance le déploiement de batteries et de centrales solaires au Libéria et en Sierra Leone

Le 16 octobre 2025, la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, [a annoncé](#) un partenariat avec Release by Scatec afin de déployer des unités solaires photovoltaïques et de stockage par batteries. Ces unités permettront d'ajouter 24 MW d'électricité au Libéria et 41 MW en Sierra Leone. Mis en œuvre via des contrats de location, les projets étendront l'accès et amélioreront la fiabilité de la fourniture d'électricité pour des milliers de foyers et d'entreprises au Libéria et en Sierra Leone, où

les taux d'accès sont respectivement d'environ 33 % et 36 %. Le financement global est de 100 M USD, complété par 65 M USD de garanties de liquidité. Release, majoritairement détenue par l'entreprise norvégienne Scatec ASA, applique un modèle locatif flexible lancé en 2020 pour accélérer des solutions propres, évolutives et rapidement déployables.

Bénin

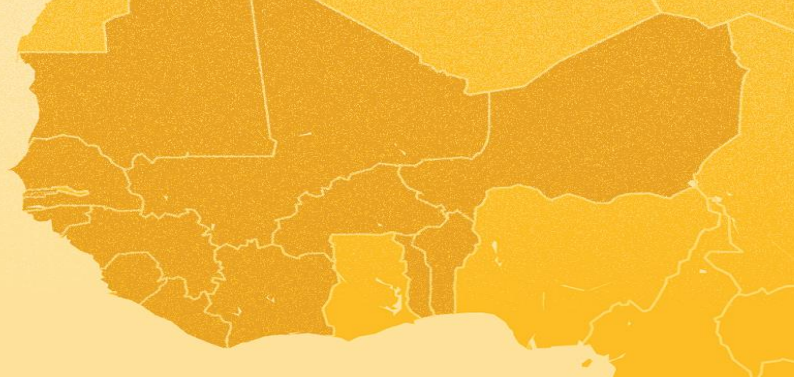
S&P maintient la note du pays à "BB-" avec perspective positive

Le 17 octobre 2025, l'agence de notation internationale Standard & Poor's (S&P) [a annoncé](#) le maintien de la note de crédit à long terme du Bénin à "BB-" avec perspective positive. Selon S&P, les perspectives économiques du Bénin demeurent robustes : 6,1% de croissance en moyenne par an projetée par l'agence sur 2025-2028, une baisse de la dette publique en dessous de 40 % du PIB, un accroissement de l'activité portuaire, un cadre d'investissement favorable, etc. Pour autant, l'agence souligne que le Bénin demeure le pays avec le plus faible PIB/habitant de la catégorie des pays notés "BB-" et que des défis persistent pour formaliser et diversifier l'économie, ainsi que sa base d'exportation qui repose sur le Nigéria et le Bangladesh.

Burkina Faso

Les ONG tenues de domicilier leurs fonds à la Banque des dépôts du Trésor

Le 16 octobre 2025, le Conseil des ministres [a approuvé](#) un décret imposant aux ONG et associations agréées à ouvrir et domicilier tous leurs comptes de disponibilités exclusivement auprès de la Banque des dépôts du Trésor (BDT). Cette mesure impose que l'ensemble des



opérations de recettes et de dépenses de ces organismes soit exécuté par l'intermédiaire de ces comptes, afin de garantir la traçabilité et la transparence de leurs flux financiers. Selon les autorités, ce dispositif vise à mieux contrôler les sources de financement, à prévenir les risques de blanchiment, de détournement ou de financement d'activités illégales, et à renforcer la conformité du Burkina Faso aux normes du Groupe d'action financière (GAFI).

La SONABHY injecte 10,7 M EUR dans l'usine de textile des forces armées

Le 16 octobre 2025, le Conseil des ministres [a adopté](#) un décret autorisant la participation de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) au capital de Textiles des Forces du Burkina Faso (TEXFORCES-BF) à hauteur de 7 Md FCFA (10,7 M EUR). Cette société d'économie mixte est chargée de développer l'usine textile des Forces armées du Burkina Faso. Cette décision permettrait, selon le compte rendu du conseil, de combler un besoin de financement qui freinait jusqu'ici l'opérationnalisation de TEXFORCES-BF, dont la construction [a été lancée](#) en 2024 pour un coût total initial de 15 Md FCFA (22,9 M EUR).

Côte d'Ivoire

Forum Türkiye–Afrique 2025 : des investissements dans les domaines de la santé et du sport annoncés

Le 16 octobre 2025 avait lieu le [5e Forum économique et d'affaires Türkiye–Afrique](#) à Istanbul. Parmi les annonces, le groupe Sila Health a annoncé un investissement de 120 M USD pour la construction d'un laboratoire d'analyses de pointe et d'un centre d'imagerie médicale à Abidjan. Ce projet vise à renforcer l'offre de soins locaux et à réduire les évacuations sanitaires à l'étranger. Le groupe Integral Group, spécialisé dans la construction

d'infrastructures sportives, a également manifesté son intérêt pour la réalisation d'un stade de football aux standards internationaux en Côte d'Ivoire.

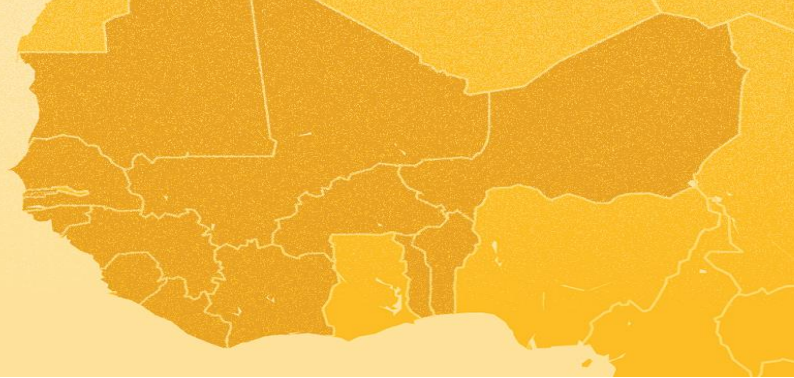
Le taux d'inflation s'établit à -0,2 % en g.a en septembre 2025

Selon l'Agence nationale de la statistique de Côte d'Ivoire (Anstat), le taux d'inflation globale de septembre 2025 s'est [établi](#) à -0,2 % en glissement annuel (g.a), contre -0,8 % le mois précédent, se maintenant ainsi en territoire négatif pour le 5^{ème} mois consécutif. Ce nouveau recul de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'explique principalement par la baisse des prix au niveau des divisions "Restaurants et hôtels" (-0,9 % en g.a), "Transports" (-2,4 %), ainsi que "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,2 %). Le repli est en partie compensé par la progression de 0,6 % des prix des "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées". Par ailleurs, les prix des produits énergétiques ont affiché un recul de 3,5 % en g.a, reflétant le repli des prix des carburants et autres combustibles. Sur l'année, 2025, le FMI prévoit une inflation à 1 %.

Guinée

Signature de documents contractuels liés au transport maritime du minerai de fer

Le 22 octobre 2025, les partenaires industriels Rio Tinto/Simfer, Winning Consortium Simandou (WCS), Baowu, et l'État guinéen, ont procédé à la [signature](#) des pactes d'actionnaires relatifs aux sociétés de transport maritime du minerai de fer du projet Simandou, dont le démarrage effectif de la phase d'exploitation du minerai de fer de Simandou, prévue avant fin 2025. Les sociétés, issues de cette convention, auront pour mission d'assurer le transport



maritime du minerai de fer à partir des quais de Morebaya.

Inflation à +3,7 % en g.a en août 2025

Selon l'Institut national de la statistique, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) [a enregistré](#) une hausse de 3,7% en glissement annuel (g.a) au mois d'août 2025, contre 3,4% en g.a le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté essentiellement par l'augmentation des prix des "Produits alimentaires et boisson non alcoolisées" (+8% en g.a). Par région, l'inflation était la plus importante à N'Zérékoré (+5,6 % en g.a) et la plus faible à Mamou (+2,6 % en g.a). Dans la capitale Conakry, elle était de +3,3% en g.a en août.

Guinée-Bissau

Chevron et Petroguin s'associent sur les blocs offshore

Le 22 octobre 2025, la Société nationale de recherche et d'exploration pétrolières de Guinée-Bissau (Petroguin) et Chevron Guinea-Bissau [ont officialisé](#) des accords de partenariat pour la recherche, le développement et la production d'hydrocarbures dans les blocs offshore 5B (Carapau) et 6B (Espadon). L'accord, issu d'un processus de négociation entamé en décembre 2024, a été signé le 23 septembre 2025 à Lisbonne. Selon les termes de l'accord, la période initiale de recherche est de six ans et Chevron détiendra 90 % des droits sur le projet et Petroguin 10 %, avec la totalité des coûts d'exploration à la charge Chevron. Le 9 octobre dernier, le Conseil des ministres a approuvé les décrets accordant les licences d'exploration au bénéfice des deux partenaires. Le partenariat couvre la vente ultérieure du pétrole produit ainsi que le démantèlement des installations en fin d'exploitation.

Libéria

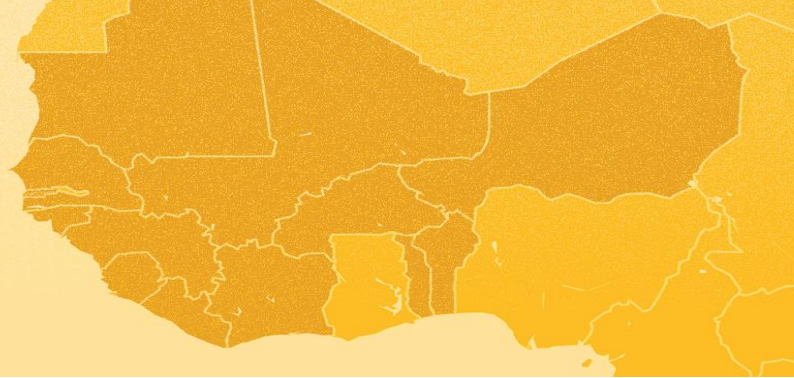
Révision du décret instituant la LNRA

Le 16 octobre 2025, la Présidence [a pris](#) un décret qui renouvelle et recentre les missions de l'*Autorité nationale des chemins de fer du Liberia* (LNRA) comme organe national de régulation et de facilitation du secteur ferroviaire. Le texte souligne le rôle stratégique du rail pour la transformation économique, l'intégration régionale et la compétitivité, et confie à la LNRA la gestion de la politique ferroviaire nationale. En attendant une loi d'habilitation, l'Autorité exercera ses missions conformément au décret. Pour renforcer la mise en œuvre, le gouvernement prévoit de faire appel aux services d'une structure internationale avec une expertise en régulation et développement des infrastructures ferroviaires. Celle-ci sera chargée entre autres de (i) rédiger la loi d'habilitation portant création de l'Autorité nationale des chemins de fer du Liberia ; (ii) de concevoir un modèle d'accès multi-usagers garantissant l'équité et la concurrence ; (iii) proposer des modèles de financement durables, notamment des partenariats public-privé.

Mali

Cession d'un terrain à la CMDT pour la construction d'une nouvelle usine d'égrenage

Le 15 octobre 2025, le Conseil des ministres [a autorisé](#) la cession gratuite d'une parcelle de 50 ha dans la commune de Kokofata, au sud-ouest du pays, au profit de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT). Ce site devrait accueillir une nouvelle usine d'égrenage de coton destinée à renforcer les capacités nationales de production de fibre. Selon le communiqué officiel, ce projet vise à soutenir le développement des zones



cotonnières et à améliorer les revenus des producteurs. La CMDT exploite actuellement 18 usines d'égrenage, pour une capacité cumulée de 4300 tonnes de coton graine par jour. En 2024, les exportations de fibre de coton ont généré environ 402 M USD de recettes, selon le FMI. Pour la campagne 2024/2025, la production nationale a atteint 656 751 tonnes. Deuxième produit d'exportation après l'or, le coton reste un pilier de l'économie malienne.

Mauritanie

Lancement d'une préqualification pour un programme de mini-réseaux électriques en PPP

Le ministère de l'Énergie et du Pétrole, via la société nationale Mauritanienne d'électricité, SOMELEC, [a annoncé](#) en septembre 2025 le lancement d'un partenariat public-privé (PPP) pour la concession du service public de l'électricité par mini-réseaux isolés, en milieu rural au Sud-Est de la Mauritanie à travers le Programme PERSEM (Electrification Rurale du Sud-Est de la Mauritanie). Ce PPP concerne le périmètre cofinancé par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne (sous-projet RIMDIR-Énergie), incluant 7 mini-réseaux et 47 localités. La préqualification pour la sélection d'un concessionnaire s'étend du 10 septembre au 10 novembre 2025.

Niger

Le SMIG porté à 64 EUR (+40 %)

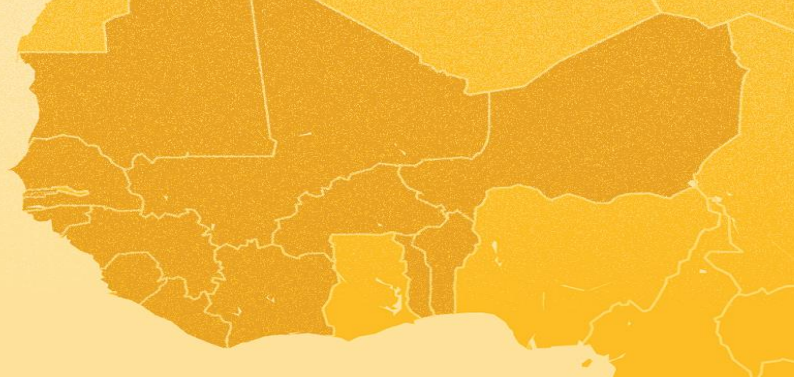
Le Conseil des ministres [a adopté](#) deux décrets relatifs à la revalorisation du salaire minimum. Le premier revalorise le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et le porte à 42 000 FCFA (64 EUR), contre 30 047 FCFA (45,8 EUR) auparavant, soit une hausse de 39,8 %. Le second projet de décret fixe les salaires minima par catégories professionnelles

des travailleurs régis par la Convention collective interprofessionnelle, en cohérence avec le nouveau taux du SMIG. Selon les autorités, ces mesures répondent aux doléances des partenaires sociaux et vise à améliorer le pouvoir d'achat et la protection des travailleurs, tout en harmonisant les grilles salariales de branche sur la base du nouveau plancher légal.

Sénégal

Publication du budget 2026

Le [projet de Loi de Finances Initiale \(LFI\)](#) pour l'année 2026 du Sénégal a été adopté par le Conseil des ministres le 9 octobre 2025. Le budget total progresse de 27,9 % par rapport à LFI 2025 et s'élève à 12 264,1 Md FCFA (18,7 Md EUR). Les recettes budgétaires sont projetées à 6 188,8 Md FCFA (9,4 Md EUR), dont 5 384,8 Md FCFA (8,2 Md EUR) provenant des recettes fiscales. Ainsi, le taux de pression fiscale devrait s'établir à 23,2 % (contre 19,3 % dans la LFI 2025), traduisant la volonté de l'État de renforcer son autonomie financière. Cette hausse s'appuierait en partie sur les mesures du Plan de Redressement Economique et Social présenté par les autorités sénégalaises en août dernier, avec notamment de nouvelles taxes comme sur les jeux d'argent et les transactions financières numériques, ainsi qu'une augmentation des droits d'accises. Par ailleurs, le service de la dette est projeté à 5 498 Md FCFA (8,4 Md EUR). En outre, un montant de 2 803,9 Md FCFA (4,3 Md EUR) est prévu pour les investissements publics, avec les projets phares suivants : la modernisation du corridor Dakar-Bamako (réduction du temps de transit de 30 %), l'achèvement de la phase 2 du TER, la construction de routes, etc.



Air Sénégal : restructuration et renforcement de la flotte aérienne

Air Sénégal [a annoncé](#) la mise en place effective de 6 nouvelles filiales, en application des décisions du Conseil interministériel du 3 avril 2025. Cette structuration, au sein du nouveau Groupe de sociétés d'aviation diversifiées, vise à positionner Air Sénégal comme un acteur central couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur aéronautique: transport, maintenance, formation, services aéroportuaires et restauration. Dans cette dynamique, la compagnie a [renforcé sa flotte](#) avec un 4^e aéroplane L410NG, réceptionné le 21 octobre. Cet appareil fait partie d'une commande de 5 avions neufs, auprès de l'entreprise tchèque Aircraft Industries, destinés à la desserte intérieure. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des [orientations stratégiques](#) prises en conseil interministériel en avril 2025 consacrée à l'état des lieux du secteur des transports aériens et des enjeux, liés en particulier aux difficultés financières de l'entreprise.

Le FONSIS lance le Fonds pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique

Le 8 octobre 2025, en marge du Forum Invest in Sénégal, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) [a lancé](#) son Fonds pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (REEF). Doté d'une enveloppe initiale de 135 Md FCFA (205,8 M EUR), il a pour objectif de catalyser des investissements massifs pour environ [40 projets verts](#) d'une valeur totale de 1600 Md FCFA (2,5 Md EUR). Le REEF se positionne comme le principal levier privé du Partenariat pour une Transition Énergétique Juste (JETP). Il ambitionne également de mobiliser des capitaux provenant d'institutions internationales (Banque Mondiale, Banque Africaine de développement) afin de contribuer au développement d'une électricité

décarbonée et accessible. La première phase de levée de fonds se poursuit jusqu'en 2026.

Sierra Leone

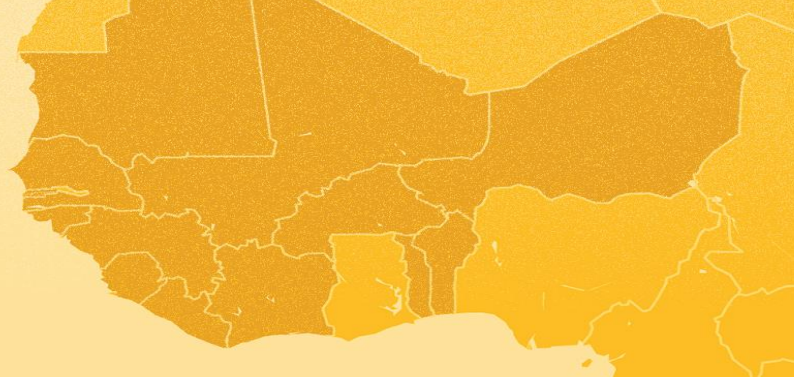
La BAfD approuve un nouveau Document de stratégie pays pour la période 2025-2030

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#) un nouveau Document de stratégie pays (DSP) pour la Sierra Leone couvrant la période 2025-2030, avec un engagement d'environ 500 M USD pour promouvoir une croissance économique durable, renforcer la résilience à la fragilité et favoriser un développement inclusif. La stratégie repose sur deux axes : le développement d'infrastructures durables afin de stimuler la compétitivité du secteur privé, et le soutien à la chaîne de valeur agricole pour renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois. Aligné sur le Plan national de développement et la Vision 2030 de la Sierra Leone, le DSP prévoit un financement global de 2,1 Md USD, incluant les cofinancements des partenaires du développement. Il cible notamment l'expansion de l'énergie renouvelable, l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité, ainsi que la modernisation des infrastructures routières et agricoles pour réduire la dépendance alimentaire et renforcer la résilience climatique du pays.

Togo

Signature d'un accord entre l'AFD et GEAPP pour développer le stockage d'énergie

Le 17 octobre 2025, en marge des assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement et Global Energy Alliance for People and Planet (GEAPP) [ont signé](#) un accord



d'un montant de 200 000 USD pour le financement d'études de faisabilité pour un projet de système de stockage d'énergie par batteries. L'étude financée dans le cadre de cet accord permettra de définir un projet pilote de stockage avec une capacité de 55 MW, et d'établir une feuille de route nationale pour le déploiement des systèmes de stockage par batterie. Cette solution s'inscrit non seulement dans un besoin d'amélioration de la fourniture d'électricité, à laquelle seul 65,7 % de la population togolaise a accès et qui fait face à des défis de performance, mais aussi de

souveraineté. En effet, selon [l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité \(ARSE\)](#), les importations d'électricité (1 316 GWh) représentaient 66,4 % de la consommation nationale (1 982,7 GWh) en 2023. La capacité de production installée dans le pays s'élève à 277,9 MW en 2023, comprenant des centrales thermiques, solaires et hydroélectriques. Pour rappel, les autorités togolaises ont pour objectif d'atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030.

Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2025 (1/2)

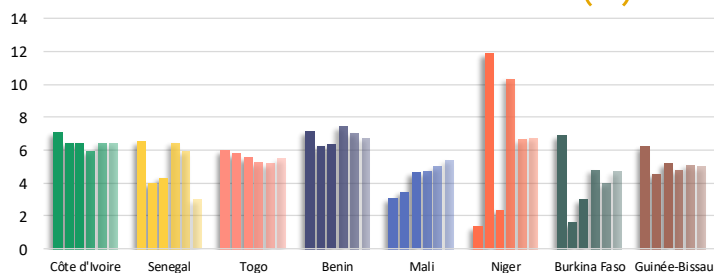
	Croissance du PIB réel (%)			PIB par habitant (\$)			Inflation (%)			Revenus (dons inc., % du PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	7,5 %	7,0 %	6,7 %	1 482	1 635	1 788	1,2 %	2,1 %	2,0 %	15,0 %	15,6 %	15,8 %
Burkina Faso	4,8 %	4,0 %	4,8 %	982	1 115	1 246	4,2 %	1,3 %	2,4 %	22,0 %	21,2 %	21,4 %
Côte d'Ivoire	6,0 %	6,4 %	6,4 %	2 723	3 016	3 294	3,4 %	1,0 %	1,5 %	16,4 %	17,4 %	17,9 %
Guinée-Bissau	4,8 %	5,1 %	5,0 %	1 105	1 225	1 342	3,7 %	2,0 %	2,0 %	13,1 %	16,1 %	15,7 %
Mali	4,7 %	5,0 %	5,4 %	930	1 014	1 094	3,2 %	3,5 %	2,0 %	22,1 %	21,8 %	21,8 %
Niger	10,3 %	6,6 %	6,7 %	707	789	864	9,1 %	4,2 %	3,2 %	9,2 %	11,1 %	11,2 %
Sénégal	6,4 %	6,0 %	3,0 %	1 759	1 921	2 030	0,8 %	2,0 %	2,0 %	20,1 %	21,8 %	21,9 %
Togo	5,3 %	5,2 %	5,5 %	1 024	1 120	1 215	2,9 %	2,4 %	4,5 %	19,0 %	18,8 %	18,5 %
Cap Vert	7,2 %	5,2 %	4,8 %	5 329	5 671	6 069	1,0 %	1,5 %	2,0 %	25,0 %	26,5 %	25,1 %
Gambie	5,3 %	6,0 %	5,1 %	865	890	925	11,6 %	7,5 %	4,9 %	21,8 %	26,2 %	25,1 %
Guinée	6,1 %	7,2 %	10,5 %	1 572	1 741	1 909	4,7 %	3,1 %	3,0 %	15,6 %	17,2 %	16,9 %
Liberia	4,0 %	4,6 %	5,4 %	851	904	956	8,2 %	9,8 %	7,7 %	22,3 %	20,2 %	20,1 %
Mauritanie	6,3 %	4,0 %	4,3 %	2 430	2 582	2 717	2,5 %	2,5 %	3,6 %	22,2 %	24,9 %	24,5 %
Sierra Leone	4,4 %	4,4 %	4,9 %	902	980	1 033	28,4 %	9,4 %	10,5 %	11,1 %	10,5 %	12,0 %
Afrique Subsaharienne	4,1 %	4,1 %	4,4 %	1600	1690	1 790	20,3 %	13,1 %	10,9 %	18,1 %	18,4 %	18,2 %

	Investissement public (% PIB)			Balance des comptes courants (% PIB)			Solde public (% PIB)			Dettes publiques (% PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	35,1 %	33,8 %	34,5 %	-6,6 %	-5,5 %	-5,0 %	-3,1 %	-2,9 %	-2,9 %	53,4 %	50,7 %	49,6 %
Burkina Faso	21,9 %	17,5 %	18,8 %	-5,7 %	-1,6 %	-1,3 %	-5,8 %	-4,0 %	-3,5 %	57,2 %	53,2 %	51,7 %
Côte d'Ivoire	26,8 %	28,1 %	30,2 %	-4,2 %	-2,1 %	-1,7 %	-4,0 %	-3,0 %	-3,0 %	59,3 %	55,6 %	54,1 %
Guinée-Bissau	17,5 %	18,5 %	19,1 %	-8,2 %	-6,0 %	-5,3 %	-7,3 %	-3,3 %	-3,4 %	82,2 %	76,2 %	74,0 %
Mali	17,5 %	17,8 %	17,3 %	-4,6 %	-4,6 %	-2,6 %	-2,6 %	-3,4 %	-3,2 %	51,7 %	48,9 %	48,0 %
Niger	20,1 %	22,3 %	22,6 %	-6,0 %	-3,3 %	-5,2 %	-4,3 %	-3,0 %	-3,0 %	47,2 %	42,2 %	41,4 %
Sénégal	37,9 %	31,0 %	27,3 %	-12,5 %	-8,0 %	-5,4 %	-13,4 %	-7,9 %	-5,0 %	128,4 %	122,9 %	124,3 %
Togo	26,8 %	25,6 %	24,2 %	-3,2 %	-1,8 %	-0,6 %	-7,4 %	-7,6 %	-3,0 %	72,1 %	71,9 %	70,6 %
Cap Vert	22,2 %	22,1 %	21,8 %	3,8 %	-0,9 %	-2,3 %	-1,1 %	-1,6 %	-0,9 %	111,2 %	106,0 %	101,0 %
Gambie	25,3 %	24,2 %	26,2 %	-6,7 %	-4,9 %	-4,6 %	-4,1 %	-1,0 %	-0,5 %	80,0 %	74,4 %	70,0 %
Guinée	15,3 %	15,1 %	15,1 %	-14,0 %	-9,7 %	-2,3 %	-5,0 %	-3,2 %	-3,0 %	48,8 %	42,2 %	38,1 %
Liberia	n.d.	n.d.	n.d.	-10,9 %	-13,1 %	-11,8 %	-2,0 %	-1,7 %	-2,4 %	57,2 %	55,7 %	54,2 %
Mauritanie	43,1 %	33,6 %	34,1 %	-9,4 %	-7,2 %	-7,1 %	-1,4 %	-0,5 %	-1,0 %	42,8 %	41,2 %	40,6 %
Sierra Leone	18,3 %	17,4 %	17,8 %	-3,8 %	-3,4 %	-2,0 %	-4,5 %	-4,5 %	-2,1 %	41,7 %	41,2 %	38,6 %
Afrique Subsaharienne	20,5 %	21,0 %	21,7 %	-1,5 %	-1,7 %	-1,8 %	-3,8 %	-3,8 %	-3,6 %	59,1 %	58,5 %	57,3 %

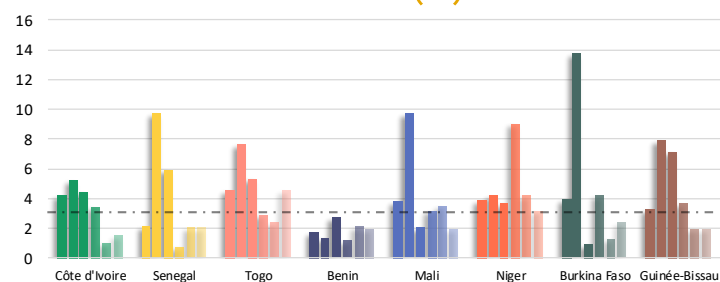


Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2025 (2/2)

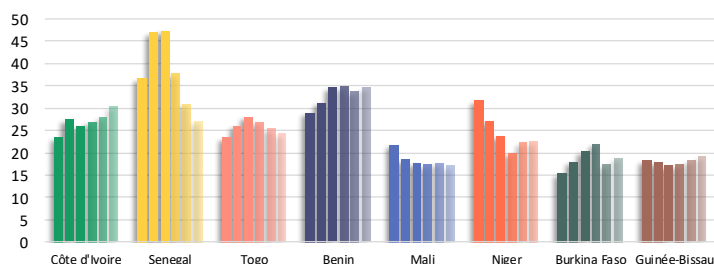
Croissance du PIB réel (%)



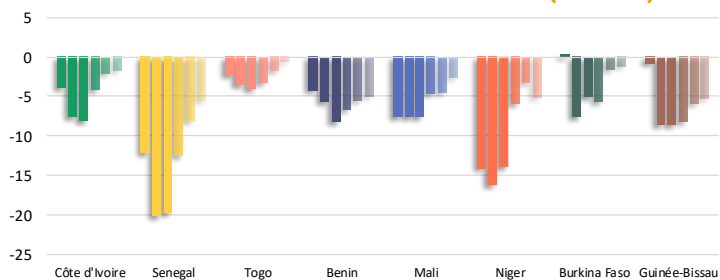
Inflation (%)



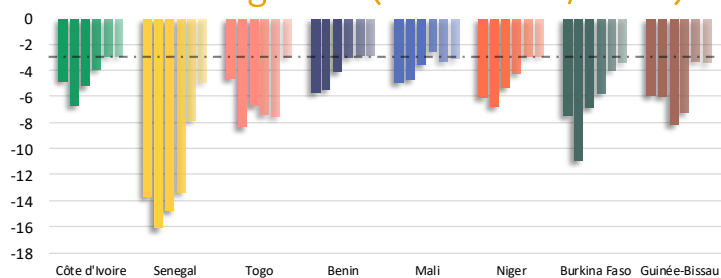
Investissements publics (% PIB)



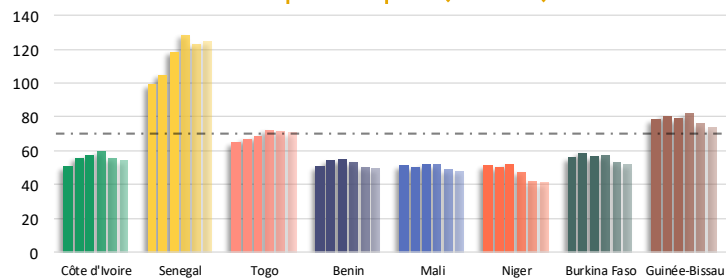
Solde de la balance courante (% PIB)



Solde budgétaire (dons inclus, % PIB)



Dette publique (% PIB)



■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024 ■ 2025 ■ 2026 - - - - - Seuil régional (quand existant)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [Linkedln](https://www.linkedin.com/company/dgtresor)